

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/07/109

Objet : 109 - Contrat VN 23039 – Contrat de service du profil acheteur Marco AWS

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition formulée par l'entreprise AGYSOFT,

Décide

- De signer le contrat n°VN23039 – Contrat de service du profil acheteur Marco AWS avec l'entreprise AGYSOFT domiciliée Parc Euromédecine II – 560 rue Louis Pasteur – 34790 GRABELS.

Le contrat est conclu pour une période de trois ans ferme.

Le montant annuel des prestations s'élève à 2 822.00 € HT soit un total de 8 466.00 € HT.

Fait à Vire Normandie, le 11 juillet 2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230713-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023

Décision du Maire n°2023/07/109 du 11 juillet 2023

